

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 24 Février 2026 - Délibération n° 2026/02/08

**OBJET : APPROBATION DE LA REPRISE ANTICIPÉE DU RÉSULTAT 2025 SUR LE BUDGET ANNEXE
« IMMOBILIERS D'ENTREPRISES » 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 24 février, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 20 Janvier, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – BOSLE Alain – MALIVERT-LAGRAVE Annick – VALLAEYS Gaël – DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – FERRAND Marc – CATHELOT Guy – MOREAU Jean-Claude – GODET Serge – RABETEAU Raymond – DAURY Claudine – LUMY Bernard – ROYÈRE Joël – SALADIN Christine – LAINÉ Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine

Étaient excusés : COTICHE Thierry – RIGAUD Régis – FINI Alain – GARGUEL Karine – FLOIRAT Myriam – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – CLOCHON Bruno – DUGAY Jean-Pierre – MEYER Christian – PAROT Jean-Pierre – COUCAUD Thierry – LAROCHE Michel – LAGRANGE Serge – TROUSSET Patrick – PATAUD Annick

Pouvoirs :

1. M. Thierry COTICHE donne pouvoir à M. Georges DESLOGES
2. M. Régis RIGAUD donne pouvoir à Mme Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
3. M. Alain FINI donne pouvoir à M. Alain BOSLE
4. Mme Karine GARGUEL donne pouvoir à Mme Annick MALIVERT-LAGRAVE
5. Mme Nadine DESSEAUVE donne pouvoir à Mme Monique CAILLAUD
6. M. Serge LAGRANGE donne pouvoir à M. Guy CATHELOT

Suppléances : M. Bernard LUMY – Michel PICOURET

Secrétaire de séance : Nicolas DERIEUX

Scrutin ordinaire

<u>En exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>			
<u>64</u>	<u>40</u>	<u>46</u>			
<u>Pour</u>	<u>Contre</u>	<u>Abstention(s)</u>	<u>Blanc(s)</u>	<u>Nul(s)</u>	<u>Refus de vote</u>
<u>46</u>	<u>0</u>	<u>0</u>			

La reprise anticipée du résultat 2025 sur le budget annexe « Immobilier d'Entreprises » pour l'exercice 2026 a été soumise au vote du Conseil communautaire selon le tableau ci-après :

	RESULTATS BRUTS 2025 :	
	EXPLOITATION	
	Total des mandats (dépenses)	81 323,26 €
	Total des titres (recettes)	89 972,84 €
A	Différence	8 649,58 €
	INVESTISSEMENT	
	Total des mandats (dépenses)	210 508,89 €
	Total des titres (recettes)	921 824,18 €
A'	Différence	711 315,29 €
	RESULTATS REPORTEES 2024(inscrits au budget 2025)	
	Fonctionnement	
B	002-Excédents	61 807,22 €
	Investissement	
B'	001-Solde d'exécution d'investissement (D)	- 796 951,84 €
	1068-Excédents de fonctionnement capitalisés (R)	
	RESULTAT CUMULE	
C	Fonctionnement C = A + B	70 456,80 €
D	Investissement D = A' + B'	- 85 636,55 €
	ESTIMATION DU BESOIN DE FINANCEMENT (F)	
	Intégration des RAR d'investissement	
	Restes à réaliser d'investissement :	
	Dépenses (20-21-23) selon état des RAR	63 711,97 €
	Recettes (emprunts, subventions, etc.)	
E	Solde	- 63 711,97 €
F	F = D + E = besoin de financement	- 149 348,52 €
	AFFECTATION DES RESULTATS 2025 = C + D	- 15 179,75 €
	Fonctionnement	
	Report au fonctionnement R002 = C + F	
	Investissement	
	Report en investissement R001 = D	- 85 636,55 €
	Affectation en réserves R1068 = (- F)	70 456,80 €
	TOTAL AFFECTE	- 15 179,75 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- ③ Approuve la reprise anticipée du résultat 2025 sur le budget annexe « Immobiliers d'Entreprises » 2026 ;
- ③ Autorise M. Le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Communauté de Communes' at the top, 'Le Président' in the center, and 'Creuse Sud-Ouest' at the bottom. The signature is written across the stamp, starting from the left and ending with a long horizontal stroke that extends to the right.